

Covid : le désordre européen

6 Août 2020 par Infodujour

Point-de-vue- Au cœur de l'été, le gouvernement belge a interdit à ses ressortissants de se rendre dans un certain nombre de pays ou de régions européennes. Dont la Mayenne.



**Par Roger Cayzelle
Président de l'Institut de la Grande Région**

Il a également recommandé avec insistance aux citoyens belges d'éviter de se rendre au Luxembourg mais aussi en Meurthe et Moselle et dans les Vosges, suggérant aux touristes belges d'aller se faire dépister et/ou de se mettre en quatorzaine à leur retour.

Cette fermeture des frontières qui ne dit pas son nom est significative du désarroi qui gagne actuellement certains dirigeants européens. Les décisions prises par un pays situé au cœur de l'Europe -et qui connaît lui-même de vraies difficultés pour faire face à la pandémie en particulier en Flandre – s'appuient sur des données parfois imprécises, souvent discutables. Ainsi, le classement du Luxembourg en zone à risque est aussi dû au fait que ce pays a massivement testé sa population.

Sans concertation

Le gouvernement fédéral belge semble également avoir pris cette décision sans concertation avec les autres pays européens mais aussi avec ses propres collectivités, notamment la Wallonie et la province de Luxembourg belge.



Carte de la Grande Région (capture IGR)

Enfin, cela affecte la Grande région transfrontalière où vivent onze millions d'habitants et qui devrait profiter d'un tourisme de proximité durant cette période estivale difficile pour ce secteur d'activité. Les Vosges ont ainsi été impactées par cette décision au moment même où leur situation sanitaire s'améliorait.

Seule une concertation plus régulière permettrait de sortir de ce désordre. Elle commence heureusement à s'organiser au niveau de la Grande Région. Il est temps d'aller plus loin.